

COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE FORMATION DES PECHERS DU LAC RWIHINDA COMME UTILISATEURS DES RESSOURCES NATURELLES DU SITE.

En date du 4 octobre 2023, il a été organisé un atelier de formation des pêcheurs du lac Rwhinda à l'Hôtel Royal au Chef-Lieu de la Province Kirundo.

Dans son mot introductif, Monsieur BUKURU Désiré a souhaité la bienvenue aux participants. Il est ensuite revenu sur les objectifs du projet PAAPID dont il est le responsable technique.

Il a fait savoir que cette activité est prévue pour renforcer les capacités des pêcheurs pour une gestion durable des ressources halieutiques du lac Rwhinda. Il a ainsi rappelé aux participants de veiller et de bien utiliser l'appui qui leur sera fourni.

Après ce mot de cadrage de l'atelier, il a invité les participants à une photo de famille avant d'accorder la parole à Madame Godeberthe MANIRAKIZA qui était la personne ressource pour animer l'atelier.



Photo 1 : Photo de famille

Dans sa présentation, elle a d'abord retracé les objectifs de sa formation. Il s'agit d'un renforcement des capacités en matière de :

- Les bonnes pratiques de gestion des ressources halieutiques du lac Rwhinda et de la protection de l'intégrité du site et de la préservation de toute sa biodiversité
- les avantages d'une gestion rationnelle des ressources,
- le matériel de pêche adéquat,
- organisation des pêcheurs et de la plage de pêche
- les directives en rapports avec le suivi des statistiques de pêches



Photo 2 : Présentation par Madame Godeberthe

Madame Godeberthe a alors décrit le lac Rwiwinda aussi appelé lac aux oiseaux. C'est l'un des 9 lacs qui se trouvent dans la seule province de Kirundo interconnectés par des marais.



Elle a alors signalé que le métier de pêche est bien organisé par les textes réglementaires nationaux et est reconnu comme un des facteurs de développement du pays. La réglementation exige le relevé quotidien des statistiques relatives aux prélèvements des produits halieutiques et au matériel de pêche

« Ce document a été produit grâce à l'aide financière de l'Union européenne et du Groupe de pays ACP par le biais du programme BIOPAMA. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'OBPE bénéficiaire et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou du Groupe de pays ACP. »

utilisé. Elle a fait savoir que la pêche est pratiquée dans tous les 9 lacs qui abritent 18 espèces de poissons dont 10 sont exotiques. Il a fait savoir que 2 espèces sont actuellement rares.

Au lac Rwihinda 4 espèces sont prises : amakoke, -imale, -amafuro, -imamba. Elle a reconnu qu'aucune donnée statistique relative à la pêche sur ce lac n'a jamais été relevées.

Elle fait savoir qu'il est temps d'identifier une ou deux pêcheries reconnues autour de ce lac Rwihinda et que les données statistiques soient relevées régulièrement et prises en compte dans les rapports. Pour cela, il faut aménager ces pêcheries pour permettre un accostage sécurisé et que le matériel utilisé soit inventorié.

Par définition, la pêche est une pratique qui consiste à retirer de l'eau des poissons dans un but d'alimentation ou de développement communautaire et du pays en général par la vente des produits de pêche. La pêche peut aussi être pratiquée dans un but de loisir ou de recherche scientifique.

Le poisson est un aliment d'origine animale produit de la pêche avec des qualités nutritionnelles et organoleptiques exceptionnelles.

Le matériel de pêche comprend une série d'équipements utilisés pour capturer les poissons : le bateau, les moteurs hors bords, les filets, les lampes, etc.



Organisation de la pêche au Burundi en général et dans les lacs du Nord en particulier.

C'est la loi N° 1/17 du 30 :10/2016 qui est relative à l'organisation de la pêche et la pisciculture au Burundi. Elle stipule que les ressources halieutiques appartiennent à l'état. Leur gestion et les permis de leurs exploitations sont de son ressort.

Les bonnes pratiques et l'organisation de la pêche respectent les périodes de pêche, les sites où la pêches est interdite, la non utilisation de matériel jugé inadéquat et évitent la surpêche.

Relativement à la plage de pêche, les pêcheurs doivent utiliser le matériel de pêche adéquat. Ils doivent éviter les méthodes de pêches prohibées ; respecter les règles de transporter les produits de pêches,

d'usage sur les plages ainsi que celles relatives à l'achat et à la vente des produits de pêche. De plus, ils doivent contribuer à la protection de l'environnement et à la préservation de la biodiversité du lac.

Elle a ensuite montré les photos d'illustration du matériel prohibé et les mesures de découragement prises



Synergie institutionnelle décourageant les mauvaises pratiques de pêche



Destruction du matériel prohibé

Les menaces de la gestion durable de la pêche concernent les techniques de pêche prohibées notamment le battage de l'eau, la destruction des zones de ponte et de frayère, l'utilisation du matériel inadéquate (moustiquaires, les filet maillant monofilament, etc.), le manque de données statistiques et la pêche illégale sans permis de pêche, le manque de représentation des groupement de pêcheurs, la pollution de l'eau ainsi que l'épandage des produits toxiques qui tue indistinctement la biodiversité.

Les infractions commises relatives à la pêche sont sanctionnées par des amendes allant de 25 000 FBU à 5 000 000 FBU et/ou un emprisonnement de 3mois à 3ans selon la loi n°1/17 du 30 Novembre 2016 portant organisation de la Pêche et de l'Aquaculture au Burundi.

Pour inverser la situation, il faut :

- utiliser le matériel de pêche adéquat pour un pêche durable
- pêcher au milieu du moi et à une distance de plus de 50 m du littoral
- contribuer à la protection de la diversité biologique, des eaux du lac et des bassins versants surplombant le lac ;
- mettre en place des plage de pêche reconnues,
- mettre en place des comités des groupements de pêche
- rapporter les données statistique des pêches

Sur ces mots, elle a présenté les travaux de groupes :

- 1) Quelles sont les pêcheries actuellement utilisées au bord du lac Rwihinda ? Que ce qu'ils ont besoin ?
- 2) Choisir l'emplacement d'une ou deux plages utiles ?

- 3) A quel moment il faut élire le comité de gestion de la pêche, quels sont les membres du comité provisoire ?

A la restitution des travaux de groupes, ils ont fait savoir qu'il n'existe pas de plage de pêche et que les pêcheurs en ont besoin. La plage doit avoir des mesures d'hygiène appropriées pour la santé des utilisateurs. Elle doit disposer d'une latrine, des étalages et une maison de vente mais aussi d'une balance pour relever les statistiques. Le comité provisoire de gestion doit comprendre un président et son vice et d'un secrétaire. Tous les trois groupes ont alors proposé les membres des comités provisoires. A la plénière, ils ont procédé au tirage au sort pour constituer les membres du comité de pêche au lac Rwihinda. Il s'agit de Monsieur NIYIBIZI Filbert : Président, UWIZEYE Elie Adjoint, MPOZERINIGA Déo : Secrétaire ; SEMATORE Evariste : Trésorier et NIZIGIYIMA Ezéchiel : Conseiller. Les autres responsables de gestion de la pêcherie au lac Rwihinda sont :

1. Mr. Pascal BURUZIRWA chargé des statistiques ;
2. Mr. J.M KWIZERA chargé de l'environnement et assainissement ;
3. Mr. Egide YAMUREMYE chargé de la résolution pacifique des conflits liés à la pêche ;
4. Mr. Pacifique GAHUNGU chargé de l'hygiène ;
5. Mr Patric MUTABAZI chargé de la sécurité.

Au cours de cet atelier, les pêcheurs se sont engagés à remettre tout le matériel de pêches inadéquats à leur disposition. Ils ont inventorié sur place environ 80 filets qu'ils se sont chargés eux même de remettre à leur propre volonté.



Photo 3 & 4 : Intervention des participants

Il a été alors décidé qu'une action de grande envergure soit organisée pour détruire ce matériel. L'assemblée participante s'est entendue que le jour de destruction soit une occasion de sensibilisation qui réunirait les responsables administratifs provinciaux, les autorités de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement « OBPE » et les communautés autour du lac Rwihinda ainsi que les médias pour que cette action soit une opportunité de sensibilisation pour une pêche durable dans tous les lacs du Nord et même dans le lac Tanganyika.

Cette journée sera également une occasion de remise du matériel d'appui à la pêche durable sur le lac Rihwinda. Selon le responsable du Projet PAAPID, il a fait savoir que les activités de cette journée seront facilitées par l'appui du projet telles que cela est prévue comme action formation et sensibilisation des parties prenantes à la sauvegarde du PAPN.

L'atelier qui avait débuté à 8h45' a été clôturé à 17h10' par un mot de satisfaction et de remerciement aux participants pour leur participation fructueuse et au Formateur qui a assuré une formation riche éclairant les participants à des bonnes pratiques pour une pêche durable au lac Rwihinda.

Le rapporteur

MASABO onesphore

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Masabo Onesphore', written over a horizontal line.

Annexe : Liste des présences



BIOPAMA
From Knowledge to Action for a Protected Planet



Financé par
l'Union européenne

Atelier de Formation des Utilisateurs des Ressources Naturelles du PAPN
autour du Lac Rwihinda pour une gestion Rationnelle
Agri-Eleveurs, Apiculteurs, Pêcheurs, Artisans et Tradipraticiens

Kirundo, le 4/10/2023

Liste des présences

N°	Nom et prénom	Provenance	Fonction	Tél	Signature
1	MUTABAZI PATRICK	CEWE	UMURUVYI	69668415	
2	BAKANIBONA BOREIMSE	KANYINYA	UMURUVYI	62804471	
3	MUNYANI GEROME	KANYINYA	UMURUVYI	62202254	
4	MURENGERA NET WARI OSCOL	KANYINYA	UMURUVYI	—	
5	NGABOYUMANA mi	CEWE	UMURUVYI	—	
6	MISAGO NITZORA	CEWE	UMURUVYI		
7	NITIZIYIMANA ADEDE	CEWE	UMURUVYI	69406062	
8	BUTOYIMATYA	KANYINYA	UMURUVYI		
9	MIMATI ENARIKO	CEWE	UMURUVYI		
10	MAKUBA ROIS	1	UMURUVYI	—	
11	MPOZERIMBA Ségnatias	BUGERA	UMURUVYI	69647708	
12	NIYONZIMA Pierre	RUNYONZA	UMURUVYI	6876159	
13	NYANZWI AUGUSTIN	UMURUVYI RUNYONZA	UMURUVYI		



BIOPAMA
From Knowledge to Action for a Protected Planet



Financé par
l'Union européenne

**Atelier de Formation des Utilisateurs des Ressources Naturelles du PAPN
autour du Lac Rwihinda pour une gestion Rationnelle
Agri-Eleveurs, Apiculteurs, Pêcheurs, Artisans et Tradipraticiens**

Kirundo, le 4^{me} 2023

Liste des présences

N°	Nom et prénom	Provenance	Fonction	Tél	Signature
14	MISAHO Leonard	RUNYONZA	UMURUYI	-	
15	NKERAMIHIGO SYLVIE	RUNYONZA	UMURUYI	-	
16	Ciza Evariste	RUNYONZA	UMURUYI	-	
17	Mutabazi Bosco	RUNYONZA	UMURUYI	69844296	
18	Nshyamba Ezechiel LASSALO	KANYINYA	UMURUYI	-	
19	HARINGANJI	KANYINYA	UMURUYI	-	
20	NBUYAYO Augustin	CEWE	UMURUYI	65271980	
21	NIBANJE Léonard	CEWE	UMURUYI	-	
22	MISAHO Essequille	KANYINYA	UMURUYI	-	
23	Nshyamba	Kanyinya	umuruyi	-	
24	Kwizera Eddy-michel	CEWE	UMURUYI	65705746	
25	NIVIRIZI Philbert	KANYINYA	UMURUYI	68093625	
26	KWIZERA Elic	BUDEGA	UMURUYI	69174441	



BIOPAMA
From Knowledge to Action for a Protected Planet



Financé par
l'Union européenne

Atelier de Formation des Utilisateurs des Ressources Naturelles du PAPN
autour du Lac Rwihinda pour une gestion Rationnelle
Agri-Eleveurs, Apiculteurs, Pêcheurs, Artisans et Tradipraticiens

Kirundo, le 4/10/2023

Liste des présences

N°	Nom et prénom	Provenance	Fonction	Tél	Signature
27	BWIGINYA	KANYINYA	UMUROVYI	-	
28	NARJISABU Alphonse	Jwanlye RUNANIRA III	Jwanlye Journaliste	69643504 69353469	
29	BURAZIRWA Pascal	BUGERA	UMUROVYI	67482 310	
30	NDAPJISHIMYI	CEW	UMUROVYI	-	
31	SEMALORE	CEWE	UMUROVYI	-	
32	Nderizako	RUNJONZA	UMUROVYI	-	
33	MINANI ALONI	KANYINYA	UMUROVYI	-	
34	NAKINDEREYE Joseph	KANYINYA	UMUROVYI	-	
35	GATUNGU Pacifique	KANYINYA	UMUROVYI	-	
36	SABIYERA Ezechiel	KANYINYA	UMUROVYI	-	
37	MUSABANGAJI Alexis	KANYINYA	UMUROVYI	-	
38	NKUNZIMANA Joseph	"	UMUROVYI	-	
39	MANARIYO Aiméde	KIRUNGO	OBPE (PAPN)	99910109	



BIOPAMA
From Knowledge to Action for a Protected Planet



Financé par
l'Union européenne

**Atelier de Formation des Utilisateurs des Ressources Naturelles du PAPN
autour du Lac Rwihinda pour une gestion Rationnelle
Agri-Eleveurs, Apiculteurs, Pêcheurs, Artisans et Tradipraticiens**

Kirundo, le 4/10/2023

Liste des présences

N°	Nom et prénom	Provenance	Fonction	Tél	Signature
40	Hakizimana Benemana			64-530795	
41	Karangawa Fredeniko				
42	Nizigimana Ezechiel	Kanyinya	umurovyi		
43	Sezizahiga Ezechiel	Umuramba	umurovyi		
44	Nkumalaba ^{Emmanuel} Myamba	Kanyinya	umurovyi		
45	Kwizera ^{Emmanuel} Jamariz	Kanyinya	umurovyi		
46	Ndamburuvug ^{Emmanuel}	Kanyinya	umurovyi		
47	Mamukundi Philet	Bugera	umurovyi		
48	Mugiyayo Zaveru	Kanyinya	umurovyi	69996012	
49	Karundi Gilbert	KIRUNDO MUSABU MUSABU	Journaliste	62135126	
50	Nyoniwan Emmanuel	Kanyinya	CPATS	69213460	
51	MANIRAKIZA ^{Godebedho}	KIRUNDO	Formateur	69719571	
52	Bvuvur Jeanine	BUSA	chef des SE EIE Resp. Tech. PAASA	78420246	

